



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FILIÈRES VÉGÉTALES

Réseau climatique et gestion des risques fongiques et ravageurs en fruits à pépins

Les **+** OBJECTIFS

→ Permettre à chaque arboriculteur et chacune des structures commerciales ou techniques qui le souhaitent de bénéficier des données brutes issues du modèle RIMPRO.

Pour QUI ?

- Tous les producteurs de fruits à pépins de la région.
- Tous les professionnels en lien avec l'arboriculture (coopératives, distributeurs de produits phytopharmaceutiques, firmes phytosanitaires...).

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

Les données brutes, appelées « données A », issues du modèle RIMPRO sont basées sur les données issues du réseau de stations météorologiques mis en place par les arboriculteurs alsaciens.

L'interprétation et le commentaire des données brutes par le technicien arboricole, appelées « données B » sont effectués dans 5 bulletins spécifiques à chacun des bassins de productions alsaciens : Haut-Rhin, zone du Piémont des Vosges, Kochersberg, Plaine de Brumath et outre-forêt.

- **Formule 1** : elle est réservée aux exploitants apporteurs de données météorologiques. Elle donne accès à l'ensemble des données brutes de modélisation, issues des 18 stations installées en Alsace, + un accès aux 5 bulletins techniques d'interprétations.
- **Formule 2** : elle est réservée aux structures professionnelles apporteurs de données météorologiques. Elle donne accès à l'ensemble des données brutes de modélisation, issues des 18 stations installées en Alsace.
- **Formule 3** : elle est réservée aux exploitations alsaciennes non apporteurs de données météorologiques, dont la surface est supérieure à 4 ha de vergers de fruits à pépins, en production ou non productifs. Les vergers étant installés



dans le secteur couvert par une station du réseau. Elle donne accès aux données brutes de modélisation, issues de la station qui couvre la zone de vergers. + l'accès au bulletin technique d'interprétations de la zone concernée.

- **Formule 4** : elle est réservée aux exploitations alsaciennes non apporteurs de données météorologiques, dont la surface est inférieure à 4 ha de vergers de fruits à pépins, en production ou non productifs. Les vergers sont installés dans le secteur couvert par une station du réseau. Elle donne accès aux données brutes de modélisation, issues de la station qui couvre la zone de vergers. + l'accès au bulletin technique d'interprétation de la zone concernée.

BÉNÉFICIAIRE CLIENT :

- Champs de compétences multiples.
- Un conseil neutre réalisé en toute indépendance commerciale.
- Appui des résultats de la Station Arboricole Régionale (Verexal) sur les références locales.



Infos pratiques

**** Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

*** Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

Contact
Philippe Jacques *
03 88 19 17 10
philippe.jacques@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

